



S'INVESTIR POUR  
UNE MEILLEURE SOCIÉTÉ.

## **Un nouveau fonds de 900 000 \$ pour soutenir les entreprises de la MRC de Deux-Montagnes**

**Saint-Eustache, le 10 juin 2021** – La MRC de Deux-Montagnes, la Fédération québécoise des municipalités (FQM), le gouvernement du Québec et la société en commandite Fonds locaux de solidarité FTQ, sont fiers d'annoncer la création d'un fonds de 900 000 \$ visant à soutenir les entreprises œuvrant sur le territoire de la MRC.

Ce fonds local de solidarité (FLS) a comme objectif d'accélérer la réalisation de projets de démarrage, d'expansion et d'acquisition d'entreprises sur le territoire de la MRC. Sa mise sur pied est possible grâce à la participation de Fonds locaux de solidarité FTQ avec un crédit variable à l'investissement de 750 000 \$, de la FQM contribuant pour un montant de 100 000 \$, ainsi que de la MRC contribuant pour une somme de 50 000 \$.

« À titre de porte-parole des régions, la FQM est heureuse de participer de façon concrète au développement local et régional de la MRC de Deux-Montagnes. Depuis près de trente ans, la FQM et le Fonds de solidarité FTQ entretiennent une collaboration fructueuse, qui a notamment permis d'implanter le réseau des FLS. Nous sommes fiers de ce partenariat! Celui-ci contribue à la création d'emplois et, par conséquent, à la vitalité de nos régions », a déclaré monsieur Scott Pearce, administrateur de la Fédération québécoise des municipalités.

« À titre de préfet de la MRC de Deux-Montagnes, je me réjouis de la mise en place de ce nouveau fonds, qui permettra à nos entreprises de bénéficier d'un prêt maximal pouvant atteindre 250 000 \$ pour la concrétisation de leurs projets. Ce fonds s'inscrit dans la volonté gouvernementale, avec l'implantation du réseau Accès entreprise Québec, de renforcer les services d'accompagnement offerts à nos entrepreneurs. Il consolide le rôle de notre MRC comme porte d'entrée des entreprises vers les services destinés aux entrepreneurs », a souligné monsieur Denis Martin, préfet de la MRC de Deux-Montagnes.

« Issu d'un partenariat unique entre le Fonds de solidarité FTQ et la FQM, le réseau des FLS contribue chaque jour à la vitalité socioéconomique de nos communautés en misant sur les petites entreprises locales québécoises. Grâce à des investissements dans plus de 5 600 projets d'entreprises depuis trente ans et à l'instauration de nouveaux FLS comme celui-ci, notre réseau continue de faire ses preuves », a conclu Éric Desaulniers, directeur général de la société en commandite Fonds locaux de solidarité FTQ.

Le FLS, par son effet de levier, complétera le financement des projets d'entreprises du territoire. Il permettra aux entrepreneurs d'accéder à d'autres sources comme un prêt conventionnel d'une institution financière, une subvention, une mise de fonds ou un autre capital d'appoint. Le montant maximal des investissements qu'une entreprise peut recevoir du FLS est de 100 000 \$.

Les demandes de financement peuvent être transmises dès maintenant auprès du Service de développement économique de la MRC de Deux-Montagnes.

Source : Jean-Louis Blanchette  
Directeur général, MRC de Deux-Montagnes  
450-491-1818, poste 235

Francis Martel  
Conseiller aux relations médias  
Fédération québécoise des municipalités (FQM)  
418 651-3343, poste 243

Patrick McQuilken  
Conseiller principal aux relations de presse et aux communications  
Fonds de solidarité FTQ  
514 703-5587